



CULTURE

PRIME D'APRÈS CRISE POUR LA FONCTION PUBLIQUE : PRIMÉ OU DÉPRIMÉ ?

Les trois fonctions publiques, État, hospitalière et territoriale, et leurs agents depuis si longtemps décriés et victimes de dénigrement, vont être prochainement remerciés par le gouvernement, au nom des citoyens, pour leur implication, leur investissement et leur abnégation en ces jours et ces semaines, de pandémie.

Au-delà de la mise en place justifiée d'un plan d'ampleur annoncée en faveur des personnels soignants, une prime, dont le montant pourra atteindre 1000 €, sera versée aux fonctionnaires « particulièrement mobilisés », ceux qui ont fortement contribué à pallier cette crise par « un surcroît de travail significatif durant cette période ».

Quel est le sens de cette prime ? Qu'est-elle censée gratifier ou compenser ? Le courage des agents en présentiel ? L'investissement professionnel en période de crise ? Le manque d'outils adaptés ? L'utilisation de moyens personnels pour rendre possible le télétravail ?

Dépourvue de sens, cette prime est, en plus, singulièrement injuste, parce que, même si des agents en télétravail pourront en bénéficier, une majorité des personnels du ministère sera exclue du dispositif. Les conditions d'attribution, d'après ce que l'on sait à ce stade, seront déterminées par l'administration, qui choisira et tranchera sur l'éligibilité des agents. Et, encore une fois, les représentants ne seront pas consultés.

Alors cette prime pourra satisfaire, sur le moment, des agents qui se sentiront reconnus et soutenus, elle leur fera oublier les douloureux moments de ces dernières semaines, mais la variabilité des montants et des critères d'attribution suscitera un sentiment d'iniquité, sèmera la division au lieu de la cohésion, et la crainte de pratiques arbitraires de la part des administrations.

Il est indubitablement plus facile de consentir une prime que de revoir des grilles indiciaires et des cadres d'emploi !

Sur le fond, cette prime ne règle rien, elle ne solde pas les mois et les années de silence et de mépris à l'égard des agents des services publics.

Années après années, les gouvernements qui se sont succédé ont saccagé les services publics français à coup de plans de réforme, de réductions d'effectifs inappropriées et de coupes budgétaires sévères, qui n'ont cessés d'accroître la pression sur les agents : toujours faire mieux avec moins !

La crise sanitaire inverse les repères : les invisibles (caissières, livreurs, agriculteurs,...) sont en plein lumière. On (re)découvre que des services publics efficaces, avec des effectifs en nombre suffisant et dotés de moyens techniques et financiers sont plus qu'importants, ils sont essentiels !

Souhaitons que cette prise de conscience se traduira par de réelles avancées pour la fonction publique et en premier lieu au ministère de la Culture - pour ses agents, pour ses missions.

CFDT-CULTURE
61, rue de Richelieu
75002 PARIS
+33 1 40 15 51 20

cfdt@culture.gouv.fr
www.cfdt-culture.org

La CFDT-CULTURE, Paris, le 23 avril 2020